

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE INITIAL

PARC DU DOMAINE DU GRAND AIR WAMBRECHIES

AOÛT 2023



SOMMAIRE

1. Préambule	4
2. Enjeux actuels	5
3. Matériels et méthodes	8
4. Le site	11
5. Flore vasculaire	13
6. Entomofaune	15
7. Avifaune	17
8. Plan d'actions	19
Annexes	21

1. PRÉAMBULE

Face aux menaces qui pèsent sur les écosystèmes et les espèces qu'ils abritent, les Collectivités ont un rôle essentiel à jouer pour préserver le patrimoine naturel à l'échelle des territoires et encourager la mobilisation citoyenne. Ceci est particulièrement vrai dans la région Hauts-de-France où les espaces naturels sont déficitaires, en comparaison avec la moyenne nationale, et fragmentés dans une dense matrice urbaine.

En ce sens, les jardins publics et privés ont un rôle majeur à jouer dans la connexion de ces espaces entre eux et dans la ramification des trames verte et bleue locales : c'est tout l'enjeu du programme national Refuges LPO ! Fêtant ses 102 ans en 2023, le programme rassemble aujourd'hui plus de 47 000 Refuges à l'échelle nationale et plus de 1000 dans le seul département du Nord. Ce maillage préserve plus de 62 000 hectares de nature dans l'Hexagone et forme le premier réseau de jardins écologiques de France. C'est dans ce contexte que la commune de Wambrechies a proposé un de ses sites au programme Refuges LPO.

Ce présent document fait suite à l'audit naturaliste du site réalisé le 18 juillet 2023 par Arthur Castellanos, Frédéric Kamerdula et Florian Pannier. Par la caractérisation des habitats, ainsi que des espèces animales et végétales identifiées dans chacun des espaces, ce premier état des lieux naturaliste vise à apprécier le potentiel écologique du site et à en faire ressortir les grands enjeux. S'appuyant sur ces derniers, ce document propose ensuite des solutions d'aménagements et de gestion spécifiques afin de préserver le patrimoine naturel présent et permettre son enrichissement progressif. A ce titre, la LPO Nord apporte à la commune son assistance technique et scientifique.

Dès aujourd'hui, le site présente un potentiel écologique certain et est susceptible d'accueillir des espèces animales et végétales patrimoniales aux niveaux régional et/ou national. Les engagements initiés, s'ils sont valorisés et développés, peuvent avoir un impact positif significatif sur l'accueil de la vie sauvage.



2. ENJEUX ACTUELS

2.1. UNE BIODIVERSITÉ INSOUPÇONNÉE



D'après le document *100 chiffres expliqués sur les espèces de l'Inventaire national du patrimoine naturel et de l'Observatoire national de la biodiversité* datant d'août 2021, 100 436 espèces sont recensées en France métropolitaine et 91 783 en outre-mer. Nous nous concentrerons ici sur les chiffres du territoire français avant de nous attarder sur ceux des Hauts-de-France pour expliquer l'urgence d'agir.

On compte en France métropolitaine environ 161 espèces de mammifères, 599 espèces d'oiseaux, 7 113 espèces de plantes à fleurs et 20 383 espèces d'insectes.

- Insectes
- Amphibiens
- Plantes à fleurs
- Poissons
- Crustacés
- Lichens
- Mammifères
- Mousses
- Mollusques
- Oiseaux
- Coraux
- Reptiles
- Champignons à chapeau

Sur le territoire national, il y aurait donc environ 3 fois plus d'insectes que de plantes à fleurs, 34 fois plus d'insectes que d'oiseaux, et 126 fois plus d'insectes que de mammifères (Figure 1).

On constate donc que plus d'un tiers des espèces inventoriées sont des insectes. Pour illustrer l'ampleur de ce groupe, ils représentent **3/4 des espèces animales vivant sur Terre !**

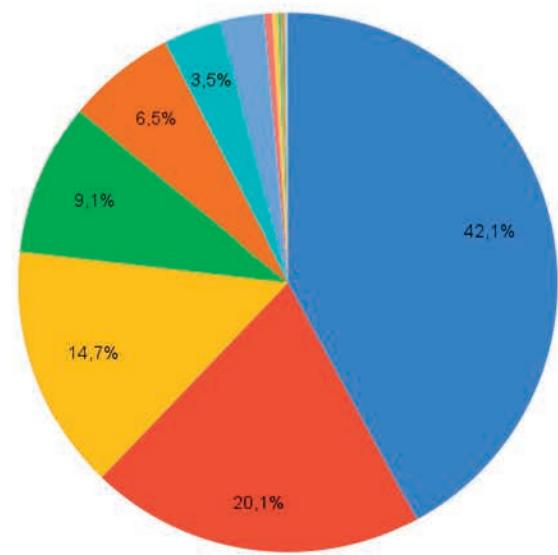


Figure 1 - Proportion des différents taxons inventoriés en France métropolitaine (Réalisé par Soundous VANDECAVEZ).

2.2. FLORE ET HABITATS, SUPPORTS DU VIVANT



Presque 15% des espèces inventoriées en France métropolitaine sont des plantes à fleurs. Environ 2/3 des plantes sauvages des Hauts-de-France sont autochtones et 8,8% des espèces indigènes ont disparu au cours du XXe siècle. Parmi l'ensemble de la flore vasculaire (comprenant les fougères et les plantes à graines ou à fleurs) régionale, environ 3,5% des espèces sont considérées comme invasives potentielles ou avérées.

Dans les Hauts-de-France, 13% de la flore vasculaire est menacée, et 9% a disparu. C'est plus qu'au niveau national, où 8,4% de la flore est en danger.

On constate également que les 3/4 des Hauts-de-France sont constitués de territoires artificialisés, de terres agricoles et de plantations d'arbres, laissant peu de place à la flore spontanée.

Les milieux aquatiques continentaux sont rares : ils constituent moins de 1% de la région et abritent par conséquent une plus forte proportion de taxons à enjeux de conservation (43%) que les autres milieux.

La préservation de la flore est essentielle : elle est en effet le premier maillon de la chaîne alimentaire et nourrit par conséquent la faune des maillons supérieurs. De plus, elle peut constituer un habitat pour de nombreuses espèces.

Elle peut également rafraîchir l'atmosphère, et son absorption de l'eau de pluie par les racines permet de diminuer les risques d'inondation.

Les causes du déclin de la flore vasculaire sont l'urbanisation, les fortes pressions de tontes, l'épandage de produits chimiques, et la compétition des espèces exotiques envahissantes.



▲ Grand Coquelicot

Arthur Castelanos

2.3. LES INSECTES

Contrairement aux Vertébrés, ce groupe essentiel et très diversifié est sous-étudié : seuls les Odonates (libellules et demoiselles) et les Lépidoptères (papillons) font l'objet d'une évaluation de Liste rouge des espèces menacées dans les Hauts-de-France, tandis que seuls les Orthoptères (criquets, sauterelles, grillons) et les Coccinelles font l'objet d'une évaluation partielle. **Les insectes sont à l'heure actuelle en déclin** : 25% des papillons de jours, 22% des orthoptères, 18% des odonates et 11% des coccinelles sont menacées. 12% des papillons de jour et 4% des orthoptères ont disparu.

Pourtant, ils nous rendent de nombreux services. Tout d'abord, certains décomposent la matière organique, transforment les feuilles en humus ou font disparaître les excréments des animaux sauvages ou domestiques. D'autres nous débarrassent des cadavres d'animaux. Indispensables à l'équilibre de la chaîne alimentaire, ils constituent une source de nourriture pour les prédateurs qui leur sont associés : même les oiseaux

granivores ont besoin d'insectes pour nourrir leurs couvées !

Les insectes participent à l'**équilibre des écosystèmes**, notamment par la préation ou la parasitisme. À titre d'exemple, les coccinelles sont prédatrices de pucerons et constituent de bonnes alliées pour les jardiniers. Le rôle le plus connu des insectes est probablement la **pollinisation**, qui permet la fécondation des plantes à fleurs et notamment des arbres fruitiers dont l'Homme se nourrit. Les espèces essentielles de ces actions sont en important déclin à l'échelle mondiale. Enfin, certains insectes **disséminent des graines** (entomochorie).

Les causes du déclin des insectes sont la diminution de leurs ressources alimentaires, la fragmentation des habitats, la tonte, l'utilisation massive d'insecticides, de vermifuges et de pesticides et la régression importante des zones humides (qui menace les Odonates, mais aussi certaines espèces de Coccinelles, d'Orthoptères ou de papillons de jour inféodées à ces milieux).



▲ Eristale gluante

Arthur Castelanos

2.4. LES OISEAUX

Les oiseaux sont un des groupes les mieux étudiés. En France métropolitaine, on compte 234 espèces d'oiseaux nicheurs.

D'après les résultats de l'évaluation nationale de 2016, on compte **171 espèces d'oiseaux nicheurs dans les Hauts-de-France dont 135 protégées à différents niveaux (national ou européen) et 36 menacées à l'échelle métropolitaine**. 34% de l'avifaune est menacée et moins

d'1% a disparu.

D'après le troisième atlas des oiseaux nicheurs du Nord et du Pas-de-Calais du GON, publié en 2019, et l'analyse des données du programme de suivi temporel des oiseaux communs (STOC), les tendances pour les effectifs de 55 espèces d'oiseaux nicheurs communs sont les suivantes : plus de la moitié des espèces en augmentation sont généralistes,



▲ Mésange bleue



Figure 2 – Bilan des 30 ans du STOC par milieu. (Source : STOC, 2020).

Les principales causes du déclin des oiseaux sont la dégradation et la destruction des habitats naturels, l'intensification de l'agriculture intensive (pollution de l'eau et des sols, utilisation de pesticides, appauvrissement des sols, disparition des arbres et des haies au profit des monocultures), les collisions et la préation (notamment par les animaux domestiques).

les espèces des milieux agricoles sont en déclin de près de 30% et celles liées aux milieux bâties de 27,6% (Figure 2.)

Ces résultats régionaux sont similaires aux résultats nationaux, et certaines espèces marquent une baisse encore plus importante dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. C'est notamment le cas de l'Alouette des champs (-62%) et de la Linotte mélodieuse (-81%).

Les oiseaux sont utiles au bon équilibre de la biodiversité : les frugivores dispersent un certains nombre de graines, tandis que les insectivores diminuent les invasions d'insectes, notamment en se nourrissant de larves et de parasites.

2.5. MAMMIFÈRES TERRESTRES



Le groupe des mammifères terrestre est peu diversifié en comparaison avec les autres taxons. En France métropolitaine, **1/3 des espèces sont menacées ou quasi menacées d'après la liste rouge nationale de 2017**. De plus, une augmentation du taux d'espèces en danger est observée au fil du temps : en 2009, 23 % des mammifères terrestres sont considérés comme menacés contre 33 % aujourd'hui. Parmi ces espèces, 1/3 sont des chauves-souris, pourtant protégées depuis la loi de protection de la nature de 1976. Dans les Hauts-de-France, seulement **75 espèces de mammifères** sont présentes, et 3 espèces ont disparues de la région au cours du siècle passé.

Les mammifères sont essentiels et participent à l'équilibre des écosystèmes. Les frugivores disséminent les graines, les herbivores empêchent certaines espèces végétales d'envahir un milieu, les insectivores régulent la populations d'insectes et les carnivores empêche une surpopulation de certaines espèces animales. De plus, les charognards participent à l'élimination de cadavres. L'intensification des pratiques agricoles, la régression, dégradation et fragmentation des habitats naturels, la destruction des gîtes d'accueil et les impacts liés aux collisions routières sont les principales causes de la raréfaction des mammifères terrestres.

2.6. AMPHIBIENS ET REPTILES



Les amphibiens et les reptiles font partie des **espèces animales les plus menacées de la région Hauts-de-France**. Selon la Liste rouge de 2015 pour le Nord-Pas-de-Calais, sur 6 espèces de reptiles, une est régionalement éteinte et une est menacée. Toujours selon la même liste, sur 16 espèces d'amphibiens, 2 sont régionalement éteinte et 2 sont menacées. **L'ensemble des amphibiens et reptiles sont protégées au niveau national.**

Carnivores ou insectivores, les amphibiens et les reptiles contribuent à prévenir les surpopulations d'invertébrés et d'insectes.

Ils alimentent à leur tour de plus grands prédateurs (poissons, oiseaux, mammifères, etc). Tous les amphibiens dépendent de l'eau à un stade ou l'autre de leur développement.

Très sensibles à la diminution de la qualité de leur environnement, ils sont de **bons indicateurs de la santé de nos milieux**. Les principales causes du déclin des reptiles et amphibiens sont la fragmentation des habitats, la destruction des zones humides et la présence de substance chimiques tels que des pesticides.

3. MATÉRIELS ET MÉTHODES

3.1. FLORE ET HABITATS

Les habitats ont été identifiés selon la typologie Eunis (European Nature Information System) en même temps que l'inventaire des espèces.

La diversité floristique du site a été inventoriée par un transect (ligne suivie par l'observateur) simple, veillant à échantillonner chaque habitat présent sur le site d'étude (Figure 3). Ce type d'échantillonnage ne vise pas à l'exclusivité ; l'objectif est de reconnaître et de caractériser les communautés végétales ainsi que la typologie d'habitat à laquelle elles appartiennent. Un œil attentif est porté aux espèces protégées, aux espèces patrimoniales et aux espèces exotiques envahissantes.



Figure 3 - Transects et points d'écoute utilisés lors des inventaires.

3.2. ENTOMOFAUNE

La faune des insectes et les araignées ont été inventoriées par transect simple dans les différentes zones du site d'étude. L'identification a été faite par chasse à vue et au filet. Elle n'est donc pas exhaustive, ni toujours précise jusqu'à l'espèce.

3.3. AVIFAUNE DIURNE NICHEUSE

L'avifaune diurne a été contactée par reconnaissance visuelle et auditive sur des **points d'écoute** répartis dans les différentes parcelles et habitats du site. Un éloignement de 200 mètres est respecté entre deux points afin d'éviter les doubles comptages. Au cours de ces passages, l'observateur compte tous les oiseaux vus et entendus. Le sexe des individus observés, leur statut nicheur et la localisation des territoires sont précisés dans la mesure du possible. Les relevés sont effectués par temps calme et sec, durant un laps de temps compris entre 30 minutes et 4 à 5 heures après le lever du soleil. Les points d'écoute ont été réalisés dès 7h par un temps ensoleillé et sans vent.

3.4. AUTRES TAXONS

Les mammifères et les amphibiens éventuellement observés sur le site par opportunisme sont ajoutés à l'inventaire. Des études complémentaires peuvent être nécessaires pour compléter ces relevés.

3.5. MENACE ET RARETÉ

Le statut de **menace** et de **rareté** des espèces animales est basé sur les **listes rouges nationales et régionales**, consultées à partir de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN). Ces informations, quelque soit le taxon, permettent d'évaluer le **risque d'extinction** d'une espèce selon un gradient de 11 catégories développées par l'IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) (Figure 4).

Les critères permettant de classer les espèces dans ces catégories sont basés sur différents facteurs biologiques associés au risque d'extinction tels que la taille de population, le taux de déclin, la superficie de l'aire de répartition géographique, le degré de peuplement ou encore, le degré de fragmentation de la répartition.

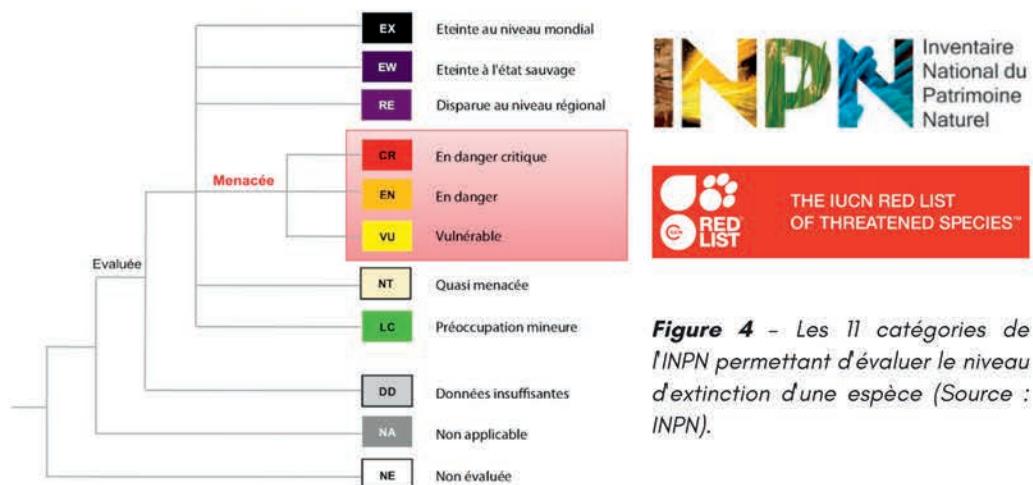


Figure 4 - Les 11 catégories de l'INPN permettant d'évaluer le niveau d'extinction d'une espèce (Source : INPN).

En ce qui concerne la flore, les colonnes « Rareté » et « Menace » sont basées sur le site de Digitale2 (Base de donnée du Conservatoire Botanique National de Bailleul) donnant statuts, raretés, menaces et législation des espèces végétales des Hauts-de-France et du territoire de Haute-Normandie. La rareté de l'espèce est classée suivant 10 catégories :

- Inévalué ou présent (?)
- Très commun (CC)
- Commun (C)
- Assez commun (AC)
- Peu commun (PC)
- Assez rare (AR)
- Rare (R)
- Très rare (RR)
- Exceptionnel (E)
- Disparu (D)

Conservatoire Botanique National



3.6. STATUT JURIDIQUE DE PROTECTION

Les statuts juridique de protection des espèces sont fixés par arrêté listant les espèces protégées sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Par extension, ces arrêtés assurent également la notion de protection des habitats de repos et de reproduction de ces espèces.

En complément de ces statuts juridiques nationaux peut s'ajouter une réglementation préfectorale permanente ou temporaire.

3.7. PATRIMONIALITÉ DES ESPÈCES

Notion subjective, la **patrimonialité** attribut une valeur plus forte aux espèces plus rares, en déclin ou endémiques d'un territoire. Sont considérées comme **patrimoniales**, les espèces identifiées comme « Quasi menacées », « Vulnérables », « En danger » ou « En danger critique » d'après la liste rouge nationale de l'IUCN, et/ou les listes rouges régionales. Les espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux 79/409/CE sont également considérées comme patrimoniales, de même que les espèces déterminantes de ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique).

La notion d'espèces **d'intérêt communautaire** est quant à elle une notion juridique appuyée sur les Annexes II, IV et V de la Directive Habitats. Il s'agit d'espèces en danger, vulnérables, rares ou endémiques dont les habitats doivent faire l'objet de mesures de conservation.



3.8. OBJECTIFS ET LIMITES

Les inventaires de cette étude n'ont pas la prétention d'être exhaustifs, la détectabilité de la faune et de flore pouvant varier selon l'écologie et le cycle biologique de l'espèce, l'effort de prospection, les méthodologies d'échantillonnage voire même en fonction des conditions météorologiques. Sans compter que nouvelles espèces sont encore découvertes chaque jour dans le monde (Figure 5) !

Plus que la recherche d'exhaustivité, cette première évaluation du site vise à faire émerger les enjeux écologiques (espèces caractéristiques et patrimoniales, pressions exercées sur les milieux/espèces) afin de mettre en œuvre un plan d'action pluriannuel répondant à ces enjeux.

L'efficacité du plan d'action est suivie durant son application et évaluée au terme de celle-ci.

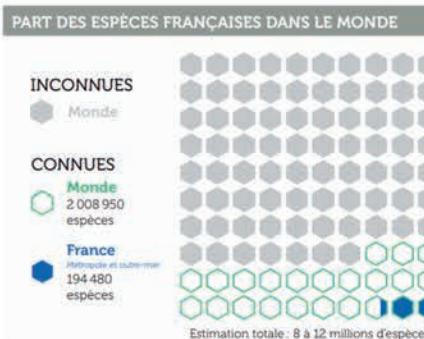


Figure 5 - Part des espèces françaises dans le monde. (Source : 100 chiffres expliqués sur les espèces, INPN et ONB, 2021).



3.9. CHOIX D'ORDRE DE PRÉSENTATION DES TAXONS



▲ Bourdon des prés en train de butiner une fleur de Consoude

Dans ce document, les différents taxons seront abordés selon **l'ordre de la chaîne alimentaire**, en partant du premier maillon de cette dernière.

Nous étudierons donc les différents groupes dans l'ordre suivant : la flore puis l'entomofaune, suivi par l'avifaune avant de terminer par les quelques mammifères inventoriés.

Cette avancée nous permettra de nous rappeler l'importance de garder cette chaîne en équilibre.



4. LE SITE

4.1. LOCALISATION ET CONTEXTE ÉCOLOGIQUE

Le site d'étude est localisé dans le département du Nord (59), au sein de la commune de Wambrechies. Intégrée au sein de la MEL, celle-ci n'est pas proche d'espaces naturels reconnus comme patrimoine de biodiversité : la Citadelle de Lille est située à 4.5 km, et la Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) la plus proche est à 10 km.

Le parc est donc peu intégré à la Trame Verte et bleue de la région c'est à dire la maillage écologique du territoire. Il n'est pas proche de corridors de biodiversité permettant de faire le lien avec d'autres parcs, par exemple. Cependant, les cartes de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) montrent que cette zone mi-urbaine, mi-rurale est encore pourvue en divers types de végétation (Figure 6). Le Parc du Domaine du Grand Air a donc certainement un rôle à jouer dans la préservation de la biodiversité.



Figure 6- Types de végétation présentes autour du Parc.

4.2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET HABITATS

D'une superficie de plus de 5000 m², le site peut être divisé en 5 types de milieu (typologie EUNIS) différents (Figure 7). On trouve en premier lieu les chemins imperméables (EUNIS : J4.6) qui forment un parcours au sein du parc. L'espace de jeux pour enfants représente le même type d'habitat. Ce milieu artificialisé ne présente aucune biodiversité. Le deuxième habitat est la pelouse de parc (E2.64). Il s'agit de pelouse ensemencée avec une forte gestion, c'est-à-dire une tonte régulière. Le troisième type d'habitat est la prairie améliorée (EUNIS E2.6), qui représente toutes les zones de pelouses tondues ou fauchées plus d'une fois par an. Un quatrième habitat est représenté par des haies indigènes gérées (EUNIS FA.2). Il s'agit d'arbustes d'essences locales mais gérées comme une haie de jardin. Enfin, l'habitat le plus atypique pour un parc est la prairie humide (EUNIS E3.4).

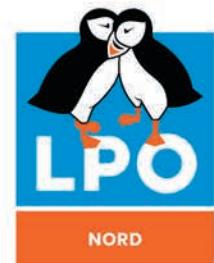


Figure 4 - Découpage du site en zones en fonction du type de milieu qu'on y trouve.

5. FLORE VASCULAIRE

5.1. DIAGNOSTIC



Au cours des deux inventaires, 54 **espèces végétales herbacées** ont été recensées. La liste complète est en annexe. Sur les 3 milieux herbacés recensés, le plus riche en espèces est la pelouse avec 27 espèces. Parmi celles-ci, 16 sont des espèces qu'on ne retrouve pas dans les autres milieux. On peut ainsi citer la Brunelle commune, le Prèle des champs, ou encore une espèce exotique qui peut potentiellement être envahissante : la Vergerette du Canada. Ceci montre que ce milieu, malgré une gestion plus intensive que les deux autres, présente tout de même une richesse certaine, puisqu'il permet à d'autres espèces de prospérer.

La prairie humide est le milieu le moins doté en espèces (seulement 20). Cependant, on y retrouve 12 espèces spécifiques à ce milieu. Celles-ci sont, comme on s'y attend, des espèces de zone humide : Jonc diffus, Roseau commun, Salicaire commune. On y trouve cependant également beaucoup d'espèces de pelouse ou de prairie de fauche, comme le Séneçon jacobée ou la Vesce hérisée. Cet habitat est donc à surveiller, car avec les fortes périodes de sécheresse qui peuvent arriver en été, il ne faudrait pas qu'il disparaît au profit de la prairie de fauche, qui est un habitat déjà présent par ailleurs sur le site.



▲ Une prairie fleurie permet de nourrir les polliniseurs.

On trouve enfin 24 espèces au sein de la prairie de fauche. On y trouve cependant seulement 10 espèces qui n'ont pas été vues dans les autres habitats.

Il s'agit principalement d'espèces à fleurs nectarifères, qui peuvent servir de nourriture à divers animaux : Camomille sauvage, Gaillet jaune, Sauge des prés.

En termes de ligneux (arbres et arbustes), ceux-ci sont soit regroupés en un habitat distinct, soit disposé au sein des autres. 16 espèces différentes ont été recensées (la liste complète est en annexe).

On trouve entre autres des arbustes indigènes, tels que le Cornouiller sanguin ou la Viorne obier. Il s'agit d'essences adaptées au climat et aux communautés d'insectes, à qui ils peuvent fournir du nectar, et d'oiseaux, qui se nourrissent de leurs fruits.

Il y a cependant également des espèces visiblement introduites, présentant moins d'intérêt pour la biodiversité, voire présentant un risque pour celle-ci. On peut ainsi citer l'Amélanchier de Lamarck, espèce ornementale introduite, ou encore le Cornouiller soyeux, qui se distingue du sanguin par la couleur blanche de ses fruits. Ce Cornouiller peut se reproduire très efficacement et entre en concurrence avec les autres arbustes.



▲ Les strates ligneuses du site sont encore jeunes mais assez fournies.

Le parc ne présente pas de grands arbres, mais on trouve tout de même du Charme commun, de l'Aulne glutineux et du Saule blanc.

5.2. ESPÈCES D'INTÉRET



Harry Rose

La **Brunelle commune** est une plante mellifère très appréciée des polliniseurs pour son nectar et son pollen. La présence de cette espèce favorise ainsi la pollinisation. Cette plante se plait à la mi-ombre, en terre sèche à un peu humide. On la trouve notamment au niveau des layons forestiers, parcs et jardins, chemins et prairies piétinés, bord des rivières et becques, mais aussi accotements routiers.



Robert Flagois-Faust

Le **Cornouiller sanguin** est très commun dans la région. C'est un bel arbuste indigène aux fleurs très nectarifères. Après pollinisation par les insectes butineurs, elles laissent place à des bouquets de petites baies rondes d'abord vertes, puis rouge, devenant violet foncé en été. Ils font le régal des oiseaux qui disséminent ainsi les graines.



Laurent Loirs

La **Salicaire commune** est reconnaissable à son inflorescence rose, qu'on voit fleurir à partir du mois de Juin. Elle pousse toujours très près de l'eau (rivières, fossés, mégaphorbiaies) sans préférer un type de sol particulier. De nombreux polliniseurs, principalement des abeilles et des papillons à longue langue, se nourrissent de son nectar et en transportent le pollen.



Peter O'Connor

Le Roseau commun, comme son nom l'indique, se retrouve dans toutes les régions du monde. Très adaptable, elle est l'une des premières espèces de milieux humides qui vient coloniser ceux-ci. Elle forme, en général avec d'autres espèces, des roselières qui servent à de nombreux animaux, en particulier pour les oiseaux. En effet, ceux-ci peuvent y nicher, s'y nourrir ou simplement se protéger des prédateurs.



Gertjan van Noord

La **Vergerette du Canada** peut prospérer dans tous les types de sols, mais elle peut devenir très envahissante sur les sols récemment remaniés, bien drainés et ensoleillés. Ses fleurs, ressemblant à des pâquerettes, produisent de nombreuses graines qui la rendent très compétitive et lui permettent de se disséminer rapidement dans le milieu, au détriment des espèces locales.

6. ENTOMOFAUNE

6.1. DIAGNOSTIC



Au cours de l'inventaire naturaliste, 72 espèces d'insectes ont été repérées sur le site, réparties en 11 ordres. La liste complète est en annexe.

L'ordre le plus représenté dans l'inventaire est celui des Hémiptères (punaises) avec 24 espèces différentes observées. Plusieurs d'entre elles n'ont cependant pas pu être pleinement identifiées. Parmi celles qui l'ont été, on trouve des espèces correspondant aux différents habitats : prairie humide (Cercope des prés, Corée marginée), prairie sèche (Punaise à tête allongée), haies (Gonocère du buis), pelouse (Corise de la Jusquiaime)...

Le deuxième ordre le plus riche en espèces recensées est celui des Diptères (mouches). On y trouve notamment plusieurs espèces de Syrphes (mouches pollinisateur) : Syrphe à ceinture, Syrphe porte-plume...



▲ *Eristale gluante*, un Syrphe commun vu sur le site

Vient ensuite l'ordre des Coléoptères (Coccinelles, Charançons...) avec 12 espèces. Celles-ci sont réparties en 8 familles, ce qui montre la diversité interne de cet ordre pour lequel ont été recensées deux espèces de la famille des Coccinelles (Coccinellidae) : la Coccinelle à sept points et la Coccinelle à seize points.

L'ordre des Lépidoptères (papillons) est également assez bien représenté, avec pas moins de 11 espèces. Celles-ci sont relativement communes (Argus brun, Tircis), mais l'une d'elles est cependant protégée sur le territoire français : le Sphinx de l'Epilobe.

La présence de cette espèce est à surveiller ; sa principale plante-hôte est l'Epilobe, or ce genre de plante n'a été retrouvé que dans la prairie de fauche.



▲ La chenille du Sphinx de l'Epilobe a été repérée sur le site.

L'ordre des Hémiptères (Abeilles) est un peu moins bien représenté. Seules 5 espèces, assez communes, ont été repérées, dont l'Abeille domestique qui n'est pas toujours un élément favorable pour la biodiversité. On peut cependant noter la présence d'une espèce non identifiée d'Andrène, une abeille sauvage.

Pour les 6 ordres restants, une espèce a été identifiée à chaque fois. Les Blattodea, les Dermaptera, les Psocodea et les Thysanoptera sont des ordres peu étudiés. En revanche, l'ordre des Orthoptères (criquets) est habituellement plus riche en espèces. Cette absence est d'autant plus remarquable que la diversité des milieux herbacés devrait pourtant attirer plus de sauterelles et de criquets. Le caractère récent du site, ou son implantation assez urbaine peuvent expliquer leur faible présence au sein de l'inventaire.

De la même manière, l'ordre des Odonates (libellules) n'a été vu qu'à travers une espèce, l'Agrion porte-coupe. Pourtant, avec la proximité de la Deûle, on s'attendrait à en trouver bien plus. Les différents types de prairies qu'on trouve dans le parc sont, de plus, des terrain de chasse potentiels pour de nombreuses espèces.

Une prospection future, ciblée sur ces deux taxons, permettrait de s'assurer qu'elle n'est pas dûe au hasard.

6.2. ESPÈCES REMARQUABLES



Lucarelli

Surtout visible au crépuscule sous sa forme adulte, le **Sphinx de l'Epilobe** est un papillon protégé sur le territoire français en raison de la raréfaction de son habitat naturel : les prairies humides. En effet, il a pour plante hôtes quelques espèces de ce type de milieu, dont les Epilobes qui lui donnent son nom mais aussi l'Onagre ou la Salicaire. On le retrouve cependant parfois dans des milieux secs calcaires.



gailhamshire

Aussi appelée Punaise brune, la **Corée marginée** est une punaise commune dans les milieux humides, même si on peut la retrouver ailleurs. On la voit souvent sur l'Oseille, mais aussi sur des plantes de jardins comme la Rhubarbe ou le Groseillier. Elle hiverne à l'état adulte, et au printemps la femelle pond ses œufs sur les plantes ou même le sol.



Jean-Yves Cordier
larvie-aile/macro

Bien qu'elle ressemble fortement au Gendarme, la **Corize de la Jusquiamo** est une punaise d'une autre famille avec des mœurs différentes. On la trouve principalement sur les herbes dans les milieux secs et ensoleillés. Herbivore comme la plupart des punaises, elle apprécie particulièrement les Asteracées (Composées) et les Molènes, dont elle suce la sève.



R. Chassot

Le Syrphe à ceintures est une espèce commune au vol rapide et stationnaire qui mime les couleurs du corps d'une guêpe. La réalité est tout autre : le Syrphe à ceintures est en fait une mouche inoffensive, il ne pique pas. On le trouve principalement dans les jardins où il visite les massifs de fleurs. Les adultes consomment le nectar des fleurs, tandis que les larves au régime varié se nourrissent surtout de différentes espèces de pucerons, qu'elles régulent.



gailhamshire

La **Coccinelle à 16 points**, contrairement à la majorité des Coccinelles, est exclusivement végétarienne. Elle se nourrit plus précisément de moisissures et de spores qu'on trouve sur les feuilles, ainsi que de pollen et d'autres substances sucrées présentes dans les fleurs. En hiver, les Coccinelles à 16 points peuvent former des groupes de plusieurs centaines d'individus pour hiverner dans des endroits chauds et secs.



INPN

La **Coccinelle à sept points** est très commune et souvent abondante. Elle est toutefois en compétition avec la Coccinelle asiatique, qui peut se nourrir de ses larves. La Coccinelle à sept points se déplace en marchant et s'envole lorsqu'elle atteint un sommet. Au stade larvaire, un individu peut consommer jusqu'à environ 600 pucerons. La femelle dépose environ 400 œufs sous les feuilles. Si la coccinelle se sent menacée, elle émet un liquide jaune pour dissuader le prédateur.



INPN

L'Abeille mellifère est élevée par l'Homme depuis l'Antiquité pour sa production de miel et de cire. Très commune, elle joue un rôle primordial dans la pollinisation des plantes. Cependant, elle rentre en compétition avec les abeilles dites solitaires, qui sont de très bonnes voire meilleures pollinisatrices et constituent 90% de nos abeilles sauvages. L'abeille mellifère est un insecte social formant des colonies comportant parfois jusqu'à 80000 individus.



© Charles S. S. SP

Peut-être l'espèce de libellule la plus commune en Europe ! **L'Agrion porte-coupe** est largement répandu et abondant. Non menacé, on le retrouve au-dessus de tout type de plan d'eau stagnante, riche ou pauvre en éléments nutritifs. Sa période de vol s'étale entre avril et octobre. Les prairies humides en eau lui sont particulièrement attractives.

7. AVIFAUNE

6.1. DIAGNOSTIC



Lors de l'inventaire, **10 espèces** d'oiseaux, dont **5 sont protégées** en France, ont été contactées ou observées. 4 de ces espèces sont considérées comme **patrimoniales**, c'est à dire menacées ou en déclin notable dans la région : l'**Étourneau sansonnet**, le **Moineau domestique**, le **Martinet noir**, et l'**Hirondelle rustique**.

Ces espèces sont typiques du cadre dans lequel se trouve le parc : un historique rural avec une tendance vers l'urbanisation. De plus en plus rares dans les campagnes, elles se retrouvent de plus en plus dans les villes (à l'exception de l'Hirondelle rustique) mais ont du mal à trouver de nouvelles sources de nourriture.

Les autres espèces contactées sont des oiseaux communs des parcs et jardins. Plusieurs espèces communes, qu'on s'attendrait à voir sur dans un tel parc, n'ont pas été observées. Plusieurs causes peuvent venir l'expliquer.

La faible pression d'inventaire (une demi-journée seulement) et la date tardive (fin juillet). Des inventaires répétés, sur la période avril-juin, permettraient d'englober la période de nidification de la plupart des oiseaux attendus et donc de réaliser un inventaire plus exhaustif.

Le caractère récent du site, inauguré il y a quelques années à peine, peut également expliquer cette faible présence. Il faut en effet plusieurs années pour que des oiseaux viennent s'installer sur un nouveau site : le temps de trouver un endroit où nichier (les arbres ne sont d'ailleurs pas encore assez gros pour ça), de connaître les sources de nourriture, etc. La population aviaire du parc devrait donc augmenter au fil des années, avec des espèces comme le Grimpereau des jardins, le Rougegorge familier ou la Fauvette à tête noire.

7.2. ESPÈCES D'INTÉRÊT



Un focus est ici réalisé sur les espèces patrimoniales dans le Nord-Pas-de-Calais, et pour lesquelles des actions prioritaires sont à mettre en œuvre sur le site. Les icônes ci-dessous rappellent certaines informations concernant les différentes espèces présentées.

VU Vulnérable dans le Nord-Pas-de-Calais

NT Quasi menacé dans le Nord-Pas-de-Calais

LC Préoccupation mineure dans le Nord-Pas-de-Calais

 En déclin

 Stable

 En augmentation



VU



NT →



VU



Laurent Loirs

NT



LPO IDF

Même si l'**Étourneau sansonnet** a connu une expansion démographique dans les années 1950, son espèce a aujourd'hui perdu 53% de ses effectifs. Les causes du déclin sont multiples mais reposent grandement sur l'intensification et la transformation du paysage agricole. En agglomération, l'Etourneau sansonnet pâtit également du manque de cavités naturelles et de la diminution des invertébrés. La préservation des prairies, la pose de **nichoires spécifiques** et la modération des persécutions vis à vis des dortoirs sont des mesures à favoriser.

Vivant à nos côtés depuis plus de 12 000 ans, le **Moineau domestique** est une espèce que l'on ne présente plus. Cette figure autrefois familière des villes et campagnes a aujourd'hui perdu 13% de ses effectifs français en 20 ans. Sans être totalement élucidée, il semblerait que cette évolution soit en partie liée au changement des pratiques agricoles qui entraîne une diminution de la quantité de graines disponibles en hiver pour les jeunes oiseaux. Une petite population locale est localisée en périphérie du site, à proximité des jardins des particuliers. Elle peut être soutenue par un nourrissage hivernal et par la pose de nichoirs adaptés.

Espèce symbolique du retour du printemps, l'**Hirondelle rustique** est pourtant en déclin avec des diminutions régulières de ses populations. Plusieurs raisons l'expliquent. On peut citer les perturbations lors des migrations et sur les sites d'hivernages, mais également les profondes modifications des paysages suites à l'intensification des modes de productions agricoles. La disparition des prairies et l'usage des produits phytosanitaires (ou pesticides) a en effet un fort impact. La présence de bâtiments avec un accès praticable est par ailleurs indispensable pour sa nidification, et la disparition des fermes traditionnelles a certainement joué un rôle.

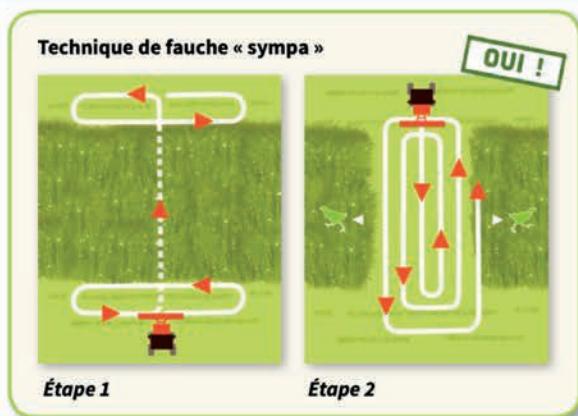
Le **Martinet noir** passe la majeure partie de sa vie en vol, y compris pour se nourrir, se reproduire et dormir. Il passe l'hiver en Afrique, ce qui lui permet de fuir les températures trop froides, mais aussi de maintenir son régime alimentaire spécialisé composé d'insectes volants absents chez nous en hiver. Pendant la migration, il fréquente volontiers les zones humides, afin de pouvoir boire une quantité d'eau suffisante pour continuer son voyage. Pour nicher, il s'installe en ville en haut des grands édifices ou des bâtiments. Le martinet noir est une espèce en déclin en Europe et sa population a diminué de -40% en dix ans en France, notamment à cause du manque de sites propices à sa nidification.

8. PLAN D'ACTION

8.1. OBJECTIFS RETENUS

Le site a une grande diversité d'habitats compte tenu de sa surface. Pour les 5 années à venir, l'accent doit être mis sur la consolidation de ces habitats et des espèces qui y sont présentes.

La **prairie humide** doit être surveillée ; en effet, la sécheresse et la colonisation par des espèces de prairie sèche peuvent la menacer. Cette prairie n'est pour le moment ciblée par aucune intervention. La colonisation peut être arrêtée en pratiquant une fauche annuelle sur une partie de cette zone. La fauche doit être **tardive** (en général fin septembre) et se faire sur un **tiers** environ de la surface de la prairie. Les deux tiers restants seront fauchés respectivement l'année suivante et l'année encore après, puis la première zone de nouveau, etc. Ceci permet de toujours assurer à la faune un abri où se retrancher. La fauche doit être réalisée de manière **centrifuge**, avec **exportation** des résidus de fauche.



▲ Une fauche tardive sur la prairie humide devrait la protéger de la colonisation.

La présence du **Cornouiller soyeux**, une **espèce exotique envahissante**, est également à surveiller. Il ne devrait pas proliférer sur le site, mais pourrait se propager à partir de celui-ci : les oiseaux mangent ses baies et peuvent les disperser dans d'autres endroits, où il concurrence les herbacées indigènes. À terme, **retirer** les plants de Cornouiller soyeux (mais pas ceux du Cornouiller sanguin, une espèce indigène très intéressante) aurait un effet bénéfique pour l'environnement, surtout s'il est remplacé par des espèces locales telles que le Fusain d'Europe.

Le site manque certainement de sites de nidifications, notamment pour les insectes. La présence d'une ruche entraîne une concurrence avec les Abeilles domestiques, alors que les pollinisateurs sauvages sont en fort déclin. Installer des micro-habitats (bûches percées, des tas de bois, de pierres, des tuiles) permettrait d'attirer des insectes sauvages indigènes, et peut-être de combler l'absence de certains groupes tels que les Orthoptères ou les Odonates. L'installation de **points d'eau** serait aussi bénéfique pour la faune, dans un contexte de sécheresse régulière.

La LPO Nord préconise également de réaliser un **inventaire annuel de la biodiversité**, afin de vérifier la présence ou l'absence d'espèces mais aussi de constater l'évolution du site, encore jeune, surtout au fur et à mesure que les aménagements et les mesures de gestion seront mises en place. Pour faire vivre le Refuge LPO, l'organisation d'animations grand public est également à planifier.



▲ Des inventaires et des animations sur le site sont préconisées.

8.2. CARTOGRAPHIE



Figure 9 – Proposition cartographique de zonage et des aménagements pour la biodiversité sur la partie Ouest (Mont-Saint-Jean)

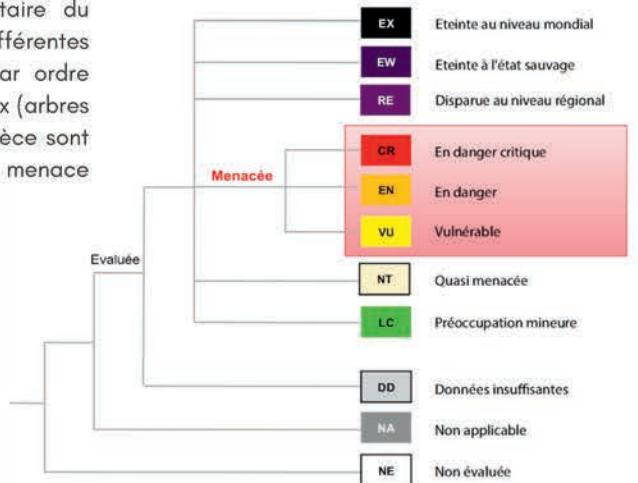
9.3. PROPOSITION DE CALENDRIER

Action	2023	2024	2025	2026	2027
Installation de microhabitats		Hiver			
Passage en gestion différenciée de la zone humide	Automne				
Fauche zone 1	Septembre / Octobre			Septembre	
Fauche zone 2		Septembre			Septembre
Fauche zone 3			Septembre		
Inventaires complémentaires		Printemps - été	Printemps - été	Printemps - été	Printemps - été
Animations	Automne	Printemps - été ?			

ANNEXES : LISTE DES ESPÈCES PRÉSENTES

Cette annexe présente les résultats bruts de l'inventaire du 18/07/2023. Pour y retrouver facilement les noms des différentes espèces, les plantes ont été classées dans des tableaux par ordre alphabétique ainsi que par distinction entre herbacées et ligneux (arbres et arbustes). Les milieux dans lesquels est présent chaque espèce sont également renseignés, tout comme les indices de rareté et de menace dans le Nord et le Pas-de-Calais.

- Inévalué ou présent (?)
- Très commun (CC)
- Commun (C)
- Assez commun (AC)
- Peu commun (PC)
- Assez rare (AR)
- Rare (R)
- Très rare (RR)
- Exceptionnel (E)
- Disparu (D)



◀ Rappel des statuts de menace ou de rareté concernant les espèces végétales dans la région.

Tableau 1. Ligneux inventoriés. Cette liste n'est pas exhaustive mais permet déjà de caractériser les grands types de formations végétales. Les lignes en gris concernent les espèces introduites.

Nom commun	Nom scientifique	Famille	Rareté (NpdC)	Menace (NpdC)	Menace (France)
Amélançier de Lamarck	<i>Amelanchier lamarckii</i>	Rosaceae	NA	NA	NA
Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>	Rosaceae	CC	LC	LC
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	Betulaceae	CC	LC	LC
Charme commun	<i>Carpinus betulus</i>	Betulaceae	CC	LC	LC
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	Cornaceae	CC	LC	LC
Cornouiller soyeux	<i>Cornus sericea</i>	Cornaceae	AR	NA	NA
Eglantier	<i>Rosa canina</i>	Rosaceae	NE	LC	LC
Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>	Sapindaceae	CC	LC	LC
Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>	Celastraceae	CC	LC	LC
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	Aquifoliaceae	C	LC	LC
Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	Betulaceae	CC	LC	LC
Saule blanc	<i>Salix alba</i>	Salicaceae	CC	LC	LC
Sureau à grappes	<i>Sambucus racemosa</i>	Viburnaceae	AR	LC	LC
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	Viburnaceae	CC	LC	LC
Troène	<i>Ligustrum sp</i>	Oleaceae	-	-	-
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	Viburnaceae	CC	LC	LC

Tableau 2. Herbacées inventoriées. Cette liste n'est pas exhaustive mais permet déjà de caractériser les grands types de formations végétales. 1 : Pelouse, 2 : Prairie de fauche, 3 : Prairie humide.

Nom commun	Nom scientifique	Famille	Rareté (NpdC)	Menace (NpdC)	Menace (France)	Zones
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	Asteraceae	CC	LC	LC	1,3
Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i>	Poaceae	CC	LC	LC	2
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i>	Poaceae	CC	LC	LC	3
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>	Lamiaceae	CC	LC	LC	1
Camomille sauvage	<i>Matricaria chamomilla</i>	Asteraceae	CC	LC	LC	2
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>	Apiaceae	CC	LC	LC	2
Chicorée endive	<i>Cichorium endiva</i>	Asteraceae	E	NA	NA	1,3
Chiendent commun	<i>Elytrigia repens</i>	Poaceae	CC	LC	LC	1
Cirse commun	<i>Cirsium vulgare</i>	Asteraceae	CC	LC	LC	3
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>	Asteraceae	CC	LC	LC	2,3
Crépide capillaire	<i>Crepis capillaris</i>	Asteraceae	CC	LC	LC	1
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	Poaceae	CC	LC	LC	1,2,3
Epilobe hérissé	<i>Epilobium hirsutum</i>	Onagraceae	CC	LC	LC	2
Euphorbe des garrigues	<i>Euphorbia characias</i>	Euphorbiaceae	NA	NA	NA	3
Fenasse	<i>Arrhenatherum elatius</i>	Poaceae	CC	LC	LC	2,3
Fléole des prés	<i>Phleum pratense</i>	Poaceae	CC	LC	LC	3
Gaillet jaune	<i>Galium verum</i>	Rubiaceae	C	LC	LC	2
Gaillet mollugine	<i>Galium mollugo</i>	Rubiaceae	DD	DD	LC	1
Géranium à feuilles découpées	<i>Geranium dissectum</i>	Geraniaceae	CC	LC	LC	3
Géranium colombin	<i>Geranium columbinum</i>	Geraniaceae	C	LC	LC	2
Grand plantain	<i>Plantago major</i>	Plantaginaceae	CC	LC	LC	1,2
Grande marguerite	<i>Leucanthemum vulgare</i>	Asteraceae	-	DD	DD	2
Guimauve officinale	<i>Althaea officinalis</i>	Malvaceae	AR	LC	LC	2,3

Tableau 2bis. Herbacées inventoriées. Cette liste n'est pas exhaustive mais permet déjà de caractériser les grands types de formations végétales. 1 : Pelouse, 2 : Prairie de fauche, 3 : Prairie humide.

Nom commun	Nom scientifique	Famille	Rareté (NpdC)	Menace (NpdC)	Menace (France)	Zones
Jonc diffus	<i>Juncus effusus</i>	Juncaceae	CC	LC	LC	3
Laiche à épis pendants	<i>Carex pendula</i>	Cyperaceae	C	LC	LC	3
Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis</i>	Asteraceae	CC	LC	LC	2
Laiteron épineux	<i>Sonchus asper</i>	Asteraceae	CC	LC	LC	1
Laiteron maraîcher	<i>Sonchus oleraceus</i>	Asteraceae	CC	LC	LC	1
Liseron des haies	<i>Convolvulus sepium</i>	Convolvulaceae	CC	LC	LC	2
Lotier commun	<i>Lotus corniculatus</i>	Fabaceae	CC	LC	LC	1,2
Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>	Fabaceae	CC	LC	LC	1
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	Asteraceae	CC	LC	LC	1
Patience	<i>Rumex sp</i>	Polygonaceae	-	-	-	1,2
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>	Poaceae	CC	LC	LC	1,2
Persicaire maculée	<i>Persicaria maculosa</i>	Polygonaceae	CC	LC	LC	3
Petite mauve	<i>Malva neglecta</i>	Malvaceae	CC	LC	LC	1
Picride fausse-épervière	<i>Picris hieracioides</i>	Asteraceae	CC	LC	LC	1,2
Picride fausse-vipérine	<i>Helminthotheca echiooides</i>	Asteraceae	C	LC	LC	1
Pissenlit	<i>Taraxacum sp</i>	Asteraceae	-	-	-	1
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantaginaceae	CC	LC	LC	1,2,3
Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i>	Asteraceae	CC	LC	LC	1
Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i>	Equisetaceae	CC	LC	LC	1
Ray-grass	<i>Lolium perenne</i>	Poaceae	CC	LC	LC	1
Roseau commun	<i>Phragmites australis</i>	Poaceae	C	LC	LC	3
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>	Lythraceae	C	LC	LC	3
Saponaria officinalis	<i>Saponaire officinale</i>	Caryophyllaceae	C	LC	LC	2,3
Sauge des prés	<i>Salvia pratensis</i>	Lamiaceae	PC	LC	LC	2
Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>	Asteraceae	CC	LC	LC	1
Séneçon jacobée	<i>Jacobaea vulgaris</i>	Asteraceae	CC	LC	LC	3
Tanaisie commune	<i>Tanacetum vulgare</i>	Asteraceae	CC	LC	LC	2
Trèfle blanc	<i>Trifolium repens</i>	Fabaceae	CC	LC	LC	1,2
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>	Fabaceae	CC	LC	LC	1,2
Vergerette du Canada	<i>Erigeron canadensis</i>	Asteraceae	CC	NA	NA	1
Vesce hérissée	<i>Vicia hirsuta</i>	Fabaceae	C	LC	LC	3

Tableau 3. Liste des espèces d'insectes observées lors du passage entomologique du 18/07/2023 dans le parc du Domaine du Grand Air.

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom commun	Menace (NpdC)	Menace (Picardie)	Menace (France)
Blattodea	Ectobiidae	<i>Planuncus tingitanus/vinzi</i>	Blatte des jardins	-	-	-
Coleoptera	Brentidae	-	Apion	-	-	-
Coleoptera	Cerambycidae	<i>Stictoleptura fulva</i>	Lepture fauve	NE	NE	NE
Coleoptera	Chrysomelidae	<i>Aphthona nonstriata</i>	Altise bleue sans stries	NE	NE	NE
Coleoptera	Chrysomelidae	<i>Oulema gallaeciana</i>	Léma galicienne	NE	NE	NE
Coleoptera	Chrysomelidae	<i>Podagrion fuscicornis</i>	Altise de la Guimauve	NE	NE	NE
Coleoptera	Coccinellidae	<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à sept points	LC	LC	LC
Coleoptera	Coccinellidae	<i>Tytthaspis sedecimpunctata</i>	Coccinelle à seize points	NE	LC	NE
Coleoptera	Latridiidae	<i>Cortinicara gibbosa</i>	Corticara gibbosa	NE	NE	NE
Coleoptera	Mordellidae	<i>Variimorda villosa</i>	Mordelle veloutée à pointe	NE	NE	NE
Coleoptera	Nitidulidae	-	Nitidulidae	-	-	-
Coleoptera	Tenebrionidae	-	Ténébrillon	-	-	-
Coleoptera	Staphylinidae	<i>Tachyporus hypnorum</i>	Staphylin	NE	NE	NE
Dermaptera	Forficulidae	<i>Forficula auricularia</i>	Pince-oreille	LC	NE	NE
Diptera	Calliphoridae	<i>Lucilia sericata</i>	Lucille soyeux	NE	NE	NE
Diptera	Chironomidae	<i>Chironomus sp</i>	Chironomus	-	-	-
Diptera	Chironomidae		Chironomini	-	-	-
Diptera	Chloropidae		Chloropidae	-	-	-
Diptera	Dolichopodidae	<i>Dolichopus sp</i>	Dolichopus	-	-	-
Diptera	Muscidae	<i>Phaonia pallida</i>	Aricie pâle	NE	NE	NE
Diptera	Muscidae	-	Muscidae	-	-	-
Diptera	Opomyzidae	<i>Geomyza balachowskyi</i>	Geomyza balachowskyi	NE	NE	NE
Diptera	Scatophagidae	<i>Scathophaga stercoraria</i>	Scathophage du fumier	NE	NE	NE
Diptera	Syrphidae	<i>Episyrphus balteatus</i>	Syrphe à ceinture	NE	NE	NE
Diptera	Syrphidae	<i>Eristalis tenax</i>	Éristale tenace	NE	NE	NE
Diptera	Syrphidae	<i>Eupeodes sp</i>	Eupeodes	-	-	-
Diptera	Syrphidae	<i>Sphaerophoria scripta</i>	Syrphe porte-plume	NE	NE	NE
Diptera	Tachinidae	<i>Eriothrix rufomaculata</i>	Eriothrix rufomaculata	NE	NE	NE

Tableau 3bis. Liste des espèces d'insectes observées lors du passage entomologique du 18/07/2023 dans le parc du Domaine du Grand Air.

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom commun	Menace (NpdC)	Menace (Picardie)	Menace (France)
Hemiptera	Coreidae	<i>Gonocerus acuteangulatus</i>	Gonocère du buis	NE	NE	NE
Hemiptera	Aphrophoridae	<i>Neophilaenus lineatus</i>	<i>Neophilaenus lineatus</i>	NE	NE	NE
Hemiptera	Aphrophoridae	<i>Philaenus spumarius</i>	Cercope des prés	NE	NE	NE
Hemiptera	Cicadellidae	<i>lassus</i> sp	<i>lassus</i>	-	-	-
Hemiptera	Cicadellidae	<i>Orientus ischidae</i>	<i>Orientus ischidae</i>	NE	NE	NE
Hemiptera	Coreidae	<i>Coreus marginatus</i>	Corée marginée	NE	NE	NE
Hemiptera	Miridae	<i>Campyloneura virgula</i>	<i>Campyloneura virgula</i>	NE	NE	NE
Hemiptera	Miridae	<i>Deraeocoris ruber</i>	Miride Rouge	NE	NE	NE
Hemiptera	Miridae	<i>Lygus</i> sp	<i>Lygus</i>	-	-	-
Hemiptera	Miridae	<i>Notostria elongata/erratica</i>	<i>Notostria elongata/erratica</i>	-	-	-
Hemiptera	Miridae	<i>Phytocoris</i> sp	<i>Phytocoris</i>	-	-	-
Hemiptera	Miridae	<i>Stenodema laevigata/virens</i>	<i>Stenodema laevigata/ virens</i>	-	-	-
Hemiptera	Miridae	-	<i>Mirini</i>	-	-	-
Hemiptera	Nabidae	<i>Nabis</i> sp	<i>Nabis</i>	-	-	-
Hemiptera	Pentatomidae	<i>Graphosoma italicum</i> ssp. <i>italicum</i>	Punaise arlequin	NE	NE	NE
Hemiptera	Pentatomidae	<i>Nezara viridula</i>	Punaise verte ponctuée	NE	NE	NE
Hemiptera	Pentatomidae	<i>Zicrona caerulea</i>	Punaise verte bleuâtre	NE	NE	NE
Hemiptera	Pyrrhocoridae	<i>Pyrrhocoris apterus</i>	Gendarme	NE	NE	NE
Hemiptera	Rhopalidae	<i>Brachycarenus tigrinus</i>		NE	NE	NE
Hemiptera	Rhopalidae	<i>Corizus hyoscyami</i>	Corise de la Jusquiaume	NE	NE	NE
Hemiptera	Rhopalidae	<i>Strictopleurus</i> sp	<i>Strictopleurus</i>	-	-	-
Hemiptera	Rhyparochromidae	<i>Rhyparochromus vulgaris</i>	<i>Rhyparochromus vulgaris</i>	NE	NE	NE
Hemiptera	Pentatomidae	<i>Aelia acuminata</i>	Punaise à tête allongée	NE	NE	NE
Hemiptera	Pentatomidae	<i>Dolycoris baccarum</i>	Pentatome des baies	NE	NE	NE

Tableau 3ter. Liste des espèces d'insectes observées lors du passage entomologique du 18/07/2023 dans le parc du Domaine du Grand Air.

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom commun	Menace (NpdC)	Menace (Picardie)	Menace (France)
Hymenoptera	Andrenidae	Andrena sp	Andrènes	-	-	-
Hymenoptera	Apidae	Apis mellifera	Abeille domestique	NE	NE	NE
Hymenoptera	Apidae	Bombus pascuorum	Bourdon des champs	NE	NE	NE
Hymenoptera	Apidae	Bombus terrestris	Bourdon de terre	NE	NE	NE
Hymenoptera	Vespidae	Vespa germanica	Guêpe germanique	NE	NE	NE
Lepidoptera	Crambidae	Chrysoteuchia culmella	Crambus des Jardins	NE	NE	NE
Lepidoptera	Lycaenidae	Celastrina argiolus	Azuré des Nerpruns	LC	LC	LC
Lepidoptera	Noctuidae	Autographa gamma	Gamma	NE	NE	NE
Lepidoptera	Nymphalidae	Pyronia tithonus	Amaryllis	LC	LC	LC
Lepidoptera	Pieridae	Pieris rapae	Piéride de la Rave	LC	LC	LC
Lepidoptera	Sphingidae	Macroglossum stellatarum	Moro-Sphinx	LC	LC	LC
Lepidoptera	Sphingidae	Proserpinus proserpina	Sphinx de l'Epilobe	DD	DD	DD
Lepidoptera	Yponomeutidae	Yponomeuta sp	Hyponomeutes	-	-	-
Lepidoptera	Lycaenidae	Aricia agestis	Argus brun	LC	LC	LC
Lepidoptera	Nymphalidae	Pararge aegeria	Tircis	LC	LC	LC
Lepidoptera	Nymphalidae	Vanessa atalanta	Vulcain	LC	LC	LC
Odonata	Coenagrionidae	Enallagma cyathigerum	Agrion porte-coupe	LC	LC	LC
Orthoptera	Acrididae	Chorthippus sp	Chorthippus	-	-	-
Psocodea	Ectopsocidae	Ectopsocus sp	Ectopsocus	-	-	-
Thysanoptera	Thripidae	Limothrips cerealium	Limothrips cerealium	NE	NE	NE

Tableau 4. Autres invertébrés observés lors de l'inventaire du 06/06/2023 dans le Parc Yvonne Abbas.

Nom commun	Nom scientifique	Famille	Menace (NpdC)	Menace (France)
Agèle Labyrinthe	Agelena labyrinthica	Agelenidae	LC	LC
Complexe Eratigena atrica	Eratigena atrica/sativa/duellica	Agelenidae	-	-
Epeire diadème	Araneus diadematus	Araneidae	LC	NE
Mangore Petite-bouteille	Mangora acalypha	Araneidae	LC	LC
Pardosa	Pardosa sp	Lycosidae	-	-
Saltique cuivré	Heliophanus cupreus	Salticidae	LC	LC
Enoplognatha latimana	Enoplognatha latimana	Theridiidae	LC	LC
Xysticus	Xysticus sp	Thomisidae	-	-

Tableau 6. Résultats de l'inventaire ornithologique du 18/07/23. « NA » = Non applicable ; « NT » = quasi menacé ; « VU » = vulnérable ; « LC » = espèce en préoccupation mineure.

Nom commun	Nom scientifique	Famille	Liste rouge NpdC	Liste rouge France	Liste rouge Europe	Protection juridique France	Directive Oiseaux	Convention de Berne	Convention de Bonn
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Corvidae	LC	LC	LC	-	Annexe II/2	Annexe III	-
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Sturnidae	VU	LC	LC	-	Annexe II/2	-	-
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Hirundinidae	VU	LC	LC	Art. 31	-	Annexe II	-
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Apodidae	NT	LC	LC	Art. 31	-	-	-
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Turdidae	LC	LC	LC	-	Annexe II/2	-	-
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Paridae	LC	LC	LC	Art. 31	-	Annexe II	-
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Passeridae	NT	LC	LC	Art. 31	-	-	-
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Corvidae	LC	LC	LC	-	Annexe II/1	-	-
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Columbidae	LC	LC	LC	-	Annexe II/1	-	-
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Muscicapidae	LC	LC	LC	Art. 31	-	Annexe II	Annexe II